



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/04/2019

## Numéro interne de l'acte : 6

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 12

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

16/04/2019

Date d'affichage

10/04/2019

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée (en 2ème lecture), s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MADI OUSSENI Mohamadi.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la première convocation le 16/04/2019, l'Assemblée Délibérante reunit en 2ème lecture en urgence, a pu valablement délibéré sans condition de quorum

### Etaient présents :

Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme ALBERT Zalia, M. ALI Mohamadi, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, Mme BOINA Bibi, Mme BOINAÏDI Habachia, M. MADI Djouma, M. MADI OUSSENI Mohamadi, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. MZE ALI Soulaïmana, M. RACHIDI Inadhy, Mme YSSOUFOU Adidja

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDOU Inhati, ALI Tadjidine, ALI-MALLOU Assani, Mme ALLAOUI-BACAR Radhuia, M. ATTOUMANI Issoufi, AZIRARI Ambdillah, Mme BACO-OUSSENI Nissioiti, Mme COLO SAFI Fatimati, DANIEL Mikidache, Mme IBRAHIM Nissioiti, M. IBRAHIM RAMADANI Soibahadine, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MOUSTOIFA Nadhourati Wahiba, Mme SAID ASSANI Haouray, M. SAINDOU Bacar, M. SOILIH Ibrahîm, Mme SOUFIANI Hassina

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MADI Djouma

## Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable PUBLIC à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

- 1 065 259,11 € en investissement  
292 255,85€ en fonctionnement

Il est demandé au conseil municipal d'examiner les opérations qui sont retracés dans le compte de gestion et les résultats de l'exercice 2018, ensuite d'approuver le compte de gestion 2019.

Après avoir délibéré le conseil municipal,

### Décide

- D'approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2019

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Chiconi

Le Maire,